



Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski

7, rue du Pavillon

Saint-Narcisse-de-Rimouski (QC) G0K 1S0
Téléphone : (418) 735-2638 / Télécopieur : (418) 735-6021
Courriel : informations@saintnarcisse.net
Site WEB : www.saintnarcisse.net

RAPPORT FINANCIER **EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Le 6 août 2014

Madame,
Monsieur,

Vous trouverez annexé à la présente, un sommaire du **Rapport financier** annuel de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il est à noter que ces renseignements financiers sont extraits du **Rapport financier** vérifié par *Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés, société en nom collectif à responsabilité limitée (S.E.N.C.R.L.)*, dont vous pouvez obtenir copie auprès de la municipalité.

Nous espérons que ce résumé répondra à vos attentes et vous souhaitons par la même occasion, une bonne lecture.

Gilles Lepage
Directeur général et
secrétaire-trésorier

GL/

p.j.

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2013

Ce sommaire de l'information financière est extrait du rapport financier déposé au Conseil et attesté par le trésorier. Pour plus de détails, se référer à ce rapport financier.

Nom : Saint-Narcisse-de-Rimouski

Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire

Québec 

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013		2012
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	1 645 431	1 784 012	1 538 230
Investissement	2	140 274	112 953	63 140
	3	1 785 705	1 896 965	1 601 370
Charges	4	1 800 266	1 675 270	1 478 890
Excédent (déficit) de l'exercice	5	(14 561)	221 695	122 480
Moins : revenus d'investissement	6 (140 274) (112 953) (63 140)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(154 835)	108 742	59 340
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations	8	263 628	270 909	265 545
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (136 740) (103 610) (91 458)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (48 125) (73 130) (30 050)
Excédent (déficit) accumulé	12	76 072	6 343	50 449
Autres éléments de conciliation	13		19 855	
	14	154 835	120 367	194 486
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		229 109	253 826

Extrait du rapport financier, pages S14 et S15

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013	2012
Actifs financiers			
Débiteurs	1	565 524	602 079
Autres	2	941 691	720 493
	3	1 507 215	1 322 572
Passifs			
Dette à long terme	4	1 956 523	1 494 627
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5		
Autres	6	351 624	857 566
	7	2 308 147	2 352 193
Actifs financiers nets (dette nette)	8	(800 932)	(1 029 621)
Actifs non financiers			
Immobilisations	9	7 667 371	7 667 466
Autres	10	69 648	76 547
	11	7 737 019	7 744 013
Excédent (déficit) accumulé	12	6 936 087	6 714 392

Extrait du rapport financier, page S20

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013	2012
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	13	470 993	501 812
Excédent de fonctionnement affecté			
- Sports et loisirs	14	4 221	13 040
- Aqueduc / égoûts domestiques	15	101 268	82 394
- Boues installations septiques	16	2 140	5 098
- Projet CMLC	17	58 596	
- Réseau routier	18	24 000	
-	19		
-	20		
-	21		
-	22		
	23	190 225	100 532
Réserves financières	24		
Fonds réservés	25	182 097	167 605
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	26 ()	(
Financement des investissements en cours	27	15 597	(472 966)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	28	6 077 175	6 417 409
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	29		
	30	6 936 087	6 714 392

Extrait du rapport financier, page S23-1

**SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013		2012
		Budget	Réalisations	Réalisations
Fonctionnement				
Taxes	1	1 046 713	1 046 699	1 022 780
Compensations tenant lieu de taxes	2	54 673	59 288	60 896
Quotes-parts	3			
Transferts	4	280 020	324 558	311 475
Services rendus	5	192 125	197 815	70 265
Autres	6	71 900	155 652	72 814
	7	1 645 431	1 784 012	1 538 230
Investissement				
Taxes	8			
Quotes-parts	9			
Transferts	10	140 274	112 953	63 140
Autres	11			
	12	140 274	112 953	63 140
	13	1 785 705	1 896 965	1 601 370

Extrait du rapport financier, page S14

**SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	Budget 2013		Réalizations 2013		Réalizations 2012
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale					
Évaluation	1	24 511	21 841	21 841	27 640
Autres	2	235 431	217 728	223 267	221 297
Sécurité publique					
Police	3	70 024	69 603	69 603	56 382
Sécurité incendie	4	104 195	85 032	17 194	97 761
Autres	5	740	569	569	302
Transport					
Réseau routier	6	502 206	401 380	61 070	361 406
Transport collectif	7	5 594	5 835	5 835	1 086
Autres	8	35 675	39 701	15 497	46 464
Hygiène du milieu					
Eau et égout	9	126 576	109 474	143 078	240 174
Matières résiduelles	10	150 469	153 790	4 201	141 171
Autres	11				
Santé et bien-être	12	7 301	7 301	7 301	5 981
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	13	21 419	21 024	22	18 592
Promotion et développement économique	14	20 176	26 406	26 406	21 238
Autres	15	2 776	22 235	22 235	19 627
Loisirs et culture	16	152 273	158 511	24 308	162 439
Réseau d'électricité	17				
Frais de financement	18	77 272	63 931	63 931	57 330
Amortissement des immobilisations	19	263 628	270 909 (270 909)	
	20	1 800 266	1 675 270	1 675 270	1 478 890

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la
Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2013 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Au 31 décembre 2013, la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski a comptabilisé à l'état de la situation financière un montant de 338 784 \$ relativement à des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées par emprunts, pour lesquelles le gouvernement ne dispose pas de crédits budgétaires votés par le Parlement. Cette situation constitue une dérogation aux recommandations du nouveau chapitre SP 3410, « Paiements de transfert », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, qui prévoit la comptabilisation des subventions uniquement lorsqu'elles sont autorisées par le cédant. À cet effet, l'article 1.1 de la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts (RLRQ, chapitre S-37.01), entrée en vigueur le 14 juin 2013, énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice en cours et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers n'ont pas été déterminées.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**Opinion avec réserve**

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski au 31 décembre 2013 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 16-1, 16-2 et 18, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.
217 avenue Léonidas Sud, bureau 3A
Rimouski (Québec) G5L 2T5

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A115974

DATE 2014-05-26